

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLOGE  
DES  
DONATEURS DE L'ACADÉMIE

PAR

M. GASTON DARBOUX,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 18 DÉCEMBRE 1911



PARIS,

GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Quai des Grands-Augustins, 55.

—  
M CM XI

INSTITUT.  
1911. — 26.

Bibliothèque Maison de l'Orient



165796

---

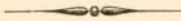
ÉLOGE  
DES  
DONATEURS DE L'ACADÉMIE

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 18 DÉCEMBRE 1911

PAR

M. GASTON DARBOUX

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL



MESSIEURS,

Chaque année, vous le savez, suivant un usage qui remonte à la fondation de l'Institut, un des Secrétaires perpétuels vous lit dans la séance publique l'éloge d'un de nos confrères disparus. La liste de ceux d'entre eux qui n'ont pas encore reçu dans cette enceinte l'hommage auquel ils ont droit ne cesse pas, hélas, de s'accroître. Vous m'approuverez pourtant, je l'espère, si je consacre, à titre tout à fait exceptionnel, la séance de ce jour à rappeler le souvenir de tous ceux et de toutes celles qui, en instituant des fondations auprès de notre Académie, l'ont aidée par cela même à mieux remplir sa mission. En ce faisant, du reste, je m'éloignerai moins qu'on ne pourrait le croire de notre tradition; car, parmi toutes les fondations dont j'aurai à vous parler, plusieurs, et ceci est tout à l'honneur de notre Compagnie,

1

sont dues à ses membres, à ceux qui ont pu le mieux la juger, puisqu'ils l'ont vue à l'œuvre et ont été mêlés à sa vie de tous les jours.

## I.

C'est précisément un de nos confrères, Jérôme de Lalande, qui a eu l'honneur d'instituer, en 1802, la première fondation dont l'Institut ait eu le bénéfice.

Le 5 germinal an X (27 mars 1802), il faisait à l'Institut, réuni en séance générale, la proposition suivante :

« Je demande à l'Institut la permission de placer au Mont-de-Piété 10000 francs dont le revenu serve à donner chaque année une médaille d'or, ou la valeur, à celui qui aura fait l'observation la plus curieuse ou le Mémoire le plus utile pour le progrès de l'Astronomie, en France ou ailleurs, les membres résidants de l'Institut exceptés, sur le rapport des Commissaires que l'Institut aura choisis dans la Section d'Astronomie ou dans les autres Sections analogues.

» A défaut d'observation ou de Mémoire assez remarquable, la Compagnie aura le droit de décerner la médaille, comme encouragement, à quelque élève qui aurait fait preuve de zèle pour l'Astronomie. »

Cette donation, qui remonte à la première organisation de l'Institut, fut acceptée dans la séance générale du 4 floréal de la même année (25 avril 1802) et approuvée par un arrêté des consuls de la République daté du 13 floréal, de sorte que le prix Lalande put être décerné dès l'an XI. Le premier lauréat fut Olbers. Cette attribution ouvrait dignement une liste qui contient les plus grands noms de l'Astronomie au XIX<sup>e</sup> siècle. A côté de nos compatriotes Mathieu, Poisson, Gambart, Gambey, Faye, Chacornac, Janssen, Mouchez, Tisserand, Paul et Prosper Henry, etc., on y voit figurer, conformément au désir de

Lalande, fidèlement respecté par l'Académie, d'illustres étrangers : Gauss, Herschel, Plana, Galle, Schiaparelli, Huggins, etc.

L'exemple que Lalande donnait ainsi à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire a eu, parmi nos confrères, de nombreux imitateurs.

En 1852, le D<sup>r</sup> François Lallemand, membre de notre Section de Médecine et Chirurgie, nous léguait 50000<sup>fr</sup> pour la fondation d'un prix destiné à récompenser ou à encourager les travaux relatifs au système nerveux, dans la plus large acception des mots.

Le 16 janvier 1868, un autre membre de la Section de Médecine, M. Serres, professeur au Muséum, léguait de même à l'Académie une somme de 60000<sup>fr</sup>, pour instituer un prix triennal sur l'embryologie générale, appliquée, autant que possible, à la Physiologie et à la Médecine.

En 1862, M. Montagne, membre de la Section de Botanique, instituait l'Académie sa légataire universelle, à la charge d'affecter le revenu de sa succession à fonder un ou deux prix, devant être décernés chaque année, sur le Rapport de sa Section de Botanique, à des savants français ou naturalisés français.

Claude Gay, qui appartient également à la Section de Botanique et que quelques-uns d'entre nous ont connu dans leur jeunesse, fut un intrépide voyageur. Il avait passé douze ans de sa vie au Chili, où il résida de 1829 à 1841, parcourant chaque province, y étudiant l'histoire, les mœurs, en même temps que la faune, la flore et la géographie physique. Les chambres législatives de ce pays lui accordèrent des subventions considérables pour publier son *Histoire du Chili* en 24 Volumes. On dit même que, de son vivant, elles lui firent élever une statue à Santiago. Revenu dans notre pays, Claude Gay fut élu membre de l'Académie, le 19 mai 1856, en remplacement de Mirbel. Dans son testament, daté du 3 novembre 1873, il s'exprimait en ces termes, qui le dépeignent tel que nous l'avons connu :

« Ayant trouvé, écrivait-il, un bonheur pur et parfait dans mes

occupations scientifiques et n'ayant jamais connu ni l'ennui, ni l'oïveté, pour encourager les personnes qui auraient certaines aptitudes à ces sortes d'études, je laisse à l'Institut (Académie des Sciences) une rente annuelle de 2500<sup>fr</sup> pour un prix annuel de Géographie physique conformément au programme donné par la commission nommée à cet effet. »

Le 1<sup>er</sup> février 1872, le maréchal Vaillant, qui fut un de nos Académiciens libres, donnait 40000<sup>fr</sup> à l'Académie. « Elle emploiera, disait-il, cette somme à fonder un prix qui sera accordé par elle, soit annuellement, soit à de plus longs intervalles. Je n'indique aucun sujet pour le prix, ayant toujours pensé laisser une grande Société comme l'Académie des Sciences appréciatrice suprême de ce qu'il y a de mieux à faire avec les fonds mis à sa disposition. L'Académie fera donc tel emploi qu'elle jugera convenable de la somme que je lui laisse et que je la prie d'accepter. »

En imitant l'exemple donné par le maréchal Vaillant, un autre Académicien libre, M. le comte du Moncel, dont le nom sera retenu par les historiens du progrès de l'industrie électrique, a été plus large encore. Par son testament en date du 19 février 1880, il a légué à l'Académie une somme de 15000<sup>fr</sup> qui sera employée, sur les indications du Bureau, soit à une fondation de prix, soit à des encouragements, soit même aux besoins de l'Académie.

Un des lauréats de la médaille Lalande, Janssen, qui fut dans notre pays le promoteur et le plus illustre représentant des études d'Astronomie physique, a voulu imiter de tous points l'exemple qui lui avait été donné par notre premier donateur. De son vivant, le 26 novembre 1886, il faisait donation à l'Académie d'une rente de 180<sup>fr</sup> et d'une somme de 1339<sup>fr</sup>, pour lui permettre de décerner un prix biennal, consistant en une médaille d'or et en une médaille d'argent de même module, en tout semblables entre elles et de la valeur qui correspondra au revenu de la fondation, à l'auteur français ou étranger (les membres

de l'Institut exceptés) d'un travail ou d'une découverte faisant faire un progrès direct à l'Astronomie physique.

Nous avons perdu dernièrement M. Janssen. Notre confrère O.-M. Lannelongue, que nous aurons, je l'espère, le bonheur de conserver longtemps, nous a fait, le 20 mars 1905, une donation entre vifs de 1200<sup>fr</sup> de rente, qu'une nouvelle libéralité a portée, dans la suite, à une valeur annuelle de 2000<sup>fr</sup>.

Ce prix doit être donné, sur la proposition de notre Commission administrative, à une ou deux personnes au plus, dans l'infortune, appartenant elles-mêmes, ou par leur mariage, ou par leur père et mère, au monde scientifique et, de préférence, au monde scientifique médical.

C'est à une pensée du même genre, un peu différente cependant, qu'avait obéi notre regretté confrère Cahours, vérificateur à l'Hôtel des Monnaies, professeur à l'École Polytechnique, décédé le 17 mars 1891. Il était de ceux qui, comme Bour et Ebelmen, ont désiré passionnément nous appartenir. Nommé membre de notre Section de Chimie, il nous a témoigné sa reconnaissance en léguant à l'Académie une somme de 100 000<sup>fr</sup>, dont les intérêts devront être distribués chaque année, à titre d'encouragement, à des jeunes gens qui se seront déjà fait connaître par quelques travaux intéressants, plus particulièrement par des *recherches de Chimie*.

## II.

Parmi nos donateurs appartenant à l'Académie, il convient de ne pas oublier le vice-amiral Paris, que nous avons perdu en 1893 et qui fut, de son vivant, membre de notre Section de Géographie et Navigation. Le brave amiral, dont Joseph Bertrand a écrit l'éloge, fut, en 1871, et sans l'avoir sollicité, nommé Conservateur du Musée de Marine au

Louvre. Ne voulant pas, disait-il, être plus favorisé que n'importe lequel de ses camarades, il consacrait le supplément de solde qu'il recevait ainsi à faire dessiner des aquarelles, à construire des modèles de navires, destinés à conserver le souvenir des constructions navales que les progrès modernes faisaient disparaître peu à peu. Ce désintéressement de l'amiral a beaucoup contribué à maintenir au Louvre le Musée de Marine, qui est, paraît-il, le plus visité de tous ceux qui sont réunis dans ce Palais. Ceux même qui auraient voulu le transporter ailleurs cessaient toute démarche, lorsqu'ils étaient au courant de l'affection que portait à son Musée le bon amiral, et des sacrifices qu'il s'imposait pour lui. Aussi l'Académie, qui avait pour cet éminent serviteur de la Marine affection et respect, a-t-elle accepté le don que lui faisait l'amiral de 500<sup>fr</sup> de rente pour continuer, sous le nom de *Souvenirs de marine conservés*, l'œuvre à laquelle il avait voué sa verte vieillesse, et qui doit réunir des gravures fidèles des bâtiments de toutes sortes et de toutes nations.

Comme l'amiral Paris, Antoine d'Abbadie, l'illustre explorateur de l'Éthiopie, nous a fait sa donation si importante en nous imposant d'autres obligations que celle de fonder des prix. Appartenant à une famille basque originaire des environs de Saint-Jean-de-Luz, M. d'Abbadie revenait chaque année au pays de sa famille; grâce à des efforts persévérants, il avait réussi à constituer près d'Hendaye une belle propriété. Il avait su choisir, au centre même de son domaine, un emplacement merveilleux, d'où l'on a la plus belle vue à la fois sur la mer et sur la montagne; et il y fit élever, de 1868 à 1870, un beau château dont les plans furent donnés par Viollet-Le-Duc. Il avait fait construire, attenant au château, un petit observatoire où il continuait ses études sur la déviation de la verticale et où se poursuivaient sous sa direction des observations astronomiques régulières. Passionnément attaché à son pays d'origine, M. d'Abbadie distribuait chaque année des prix destinés à maintenir l'originalité du peuple Basque, à favoriser la conserva-

tion de sa langue et de ses exercices nationaux. Il a voulu assurer après lui la continuation de son œuvre sociale comme de son œuvre scientifique, et il les a confiées toutes deux à l'Académie des Sciences, dont il était un des membres les plus respectés. J'ose dire que l'Académie n'a pas failli à la tâche qui lui a été ainsi assignée. Sous l'habile direction de M. l'abbé Verschaffel, l'observatoire d'Abbadia s'est placé au premier rang pour les observations méridiennes; depuis 1902, date de l'entrée en possession de l'Académie, il n'a pas publié moins de dix Volumes d'observations, devenant ainsi un des collaborateurs les plus précieux pour l'exécution de cette œuvre grandiose de la Carte du Ciel qui sera un titre d'honneur de la France au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles. Pour sa tâche sociale comme pour son œuvre astronomique, l'Académie a rempli fidèlement les obligations qui lui étaient imposées. Elle récompense, chaque année, des œuvres écrites et des improvisations en langue basque, elle donne des prix aux meilleurs joueurs de pelote, à ceux qui savent le mieux faire retentir les *irrintcina*, ces cris de guerre que les Basques ont recueillis de leurs ancêtres.

Quelques-uns d'entre nous ont pu connaître encore Antoine d'Abbadie; mais presque tous, on peut le dire, conservent le souvenir de notre confrère Henri Becquerel, décédé il y a seulement trois ans, le 20 août 1908. Né le 19 décembre 1852, dans cette tranquille maison du Muséum où son grand-père Antoine-César Becquerel, où son père Edmond Becquerel, ont vu s'écouler leur existence, tout entière consacrée à la recherche, Henri Becquerel était à peine âgé de 55 ans lorsqu'il nous a été enlevé. Professeur au Muséum et à l'École Polytechnique, membre de notre Académie depuis plus de vingt ans, investi depuis quelques mois à peine des fonctions de Secrétaire perpétuel, tout semblait sourire à sa jeunesse, tout semblait lui promettre un glorieux avenir. Heureux de voir siéger à mes côtés celui dont j'avais guidé les premiers pas dans la carrière des sciences, je prenais plaisir d'avance à l'initier au rôle et à la mission

particulière qu'ont à remplir les Secrétaires perpétuels. Il avait toujours vécu dans le milieu académique, il connaissait nos traditions, il était jaloux plus que personne de la bonne réputation de notre Compagnie. Assuré depuis longtemps que chez lui l'esprit de pondération et de finesse saurait s'allier à une ardeur exceptionnelle pour la recherche, je m'apprêtais à seconder de mon mieux mon élève de jadis, devenu mon confrère illustre et glorieux. Tous ces espoirs sont venus hélas se briser devant un cercueil.

Nul ne pouvait s'attendre, Henri Becquerel moins que personne, au coup fatal qui l'a brusquement frappé. Mais Becquerel, animé pour notre Compagnie d'une affection en quelque sorte héréditaire, nous avait fait, dès le premier jour, notre part dans son testament.

« Je lègue, dit-il, à l'Académie des Sciences, la somme de 100 000<sup>fr</sup>, en mémoire de mon grand-père et de mon père, membres comme moi de cette Académie; je lui laisse le soin de décider le meilleur usage qu'elle pourra faire des arrérages de ce capital, soit pour établir la fondation de prix, soit dans la manière dont elle distribuera périodiquement les arrérages dans le but de favoriser le progrès des Sciences. »

Les revenus du legs Becquerel seront attribués pour la première fois en 1912.

### III.

A côté des fondations que nous venons d'énumérer, il convient de placer celles qui sont dues à l'initiative directe de nos confrères. Lorsque Charles Dupin devint, en 1834, ministre de la Marine, ce savant illustre, membre de deux Académies, qui appartenait à notre Section de Mécanique depuis 1818, constitua, sur les fonds du Ministère de la Marine, un prix de 6000<sup>fr</sup> destiné à récompenser tout progrès de nature à accroître l'efficacité de nos forces navales; et depuis, cette

belle fondation a toujours été maintenue par ses successeurs. C'est sans hésitation que les concurrents, toujours nombreux, communiquent à l'Académie leurs inventions les plus secrètes; elle couronne les meilleures, sans pouvoir, on le conçoit, donner toujours les motifs de ses décisions. La création d'un prix analogue pour les Sciences militaires aurait sans doute les plus heureux effets.

#### IV.

Même dans cette revue rapide, il conviendrait mal d'oublier le membre de la Section de Mécanique qui a fait quelque bruit dans le monde en dehors de l'Institut, je veux parler de l'Empereur Napoléon qui, élu par l'Institut le 25 décembre 1797, quelques mois après les préliminaires de Leoben, demeura membre de notre Académie, de la première Classe comme on disait alors, jusqu'au 10 avril 1815. A cette date, Carnot, devenu ministre de l'Empire, invita notre Président à réserver à l'empereur le titre de Protecteur de l'Institut et à le faire remplacer dans la Section de Mécanique.

Napoléon comptait de nombreux amis dans la première Classe : Monge, Berthollet, Fourier, Lagrange, les membres de l'Institut d'Égypte, d'autres encore. Il eut toujours le sentiment le plus vif de l'importance et de l'intérêt que présente la culture des Sciences. Le 17 prairial an XIII, il écrivait à Laplace, qui lui avait envoyé le quatrième Volume de la *Mécanique céleste* : « Tout ce qui tend à accroître le domaine des sciences et à donner un nouvel éclat au siècle où nous vivons m'est agréable sous tous les points de vue ». Parmi les discours qu'il adressa à l'Institut et qui sont conservés dans nos Archives, il en est un dont les termes m'ont toujours paru caractéristiques. Le 6 février 1808, parvenu au comble de la grandeur et de la puissance, il recevait en Conseil d'État la première Classe de l'Institut, qui venait

lui rendre compte de l'état des Sciences et de leurs progrès depuis 1789. Après avoir entendu la lecture des Rapports de Delambre et de Cuvier, nos deux Secrétaires perpétuels, il prononçait le discours suivant :

« Messieurs les Présidents, Secrétaires et Députés de la première Classe de l'Institut, j'ai voulu vous entendre sur les progrès de l'esprit humain dans ces derniers temps, afin que ce que vous auriez à me dire fût entendu de toutes les nations et fermât la bouche aux détracteurs de notre Siècle qui, cherchant à faire rétrograder l'esprit humain, paraissent avoir pour but de l'éteindre.

» J'ai voulu connaître ce qui me restait à faire pour encourager vos travaux, *pour me consoler de ne pouvoir plus concourir autrement à leur succès*. Le bien de mes peuples et la gloire de mon trône sont également intéressés à la prospérité des Sciences.

» Mon ministre de l'Intérieur me fera un rapport sur toutes vos demandes ; vous pouvez compter constamment sur les effets de ma protection. »

Parmi les marques de bienveillance que l'Empereur ne cessa de prodiguer à l'Institut et à sa première Classe, il en est qui rentrent dans dans notre sujet : ce sont la création d'un prix sur le Galvanisme, faite le 26 prairial an X, alors qu'il n'était encore que Premier Consul, et dont il confia le jugement à la première Classe de l'Institut, et l'institution des *prix décennaux*, qui furent répartis entre les différentes Classes. Ces derniers prix furent créés par deux décrets : l'un, daté du 24 fructidor an XII et signé au Palais d'Aix-la-Chapelle ; l'autre, du 28 novembre 1807 et signé au Palais des Tuileries. La première Classe de l'Institut seule put terminer son travail en temps utile. Les lauréats des grands prix de première classe furent Lagrange, Laplace, Berthollet, Cuvier, Montgolfier, Oberkampf et l'établissement de *la Mandria* de Chivas, département de la Doire. Parmi les lauréats des grands prix de seconde

Classe, on remarque *La base du système métrique décimal*; je me demande sous quelle forme celle-ci reçut la récompense qui lui était ainsi attribuée.

Ces concours, qui ont disparu avec l'Empire, ne sont pas les seuls que l'on doive à Napoléon. Le 5 mars 1807, Napoléon Charles, le premier des fils de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais, le frère aîné par conséquent de Napoléon III, mourait emporté par le croup. Dououreusement ému par cette mort, l'Empereur instituait un prix de 12 000<sup>fr</sup> pour le meilleur Ouvrage sur le traitement de cette maladie; mais, cette fois, le jury ne fut pas composé exclusivement de membres de l'Institut.

V.

J'en ai fini, sauf une exception que je réserve pour la fin de ce discours, avec l'énumération des libéralités que l'Académie doit à ses membres; mais à ces marques de confiance qu'elle a reçues d'eux, elle est fière, à juste titre, d'ajouter toutes celles qui lui ont été données par des savants étrangers. Nous allons maintenant les faire connaître.

M. Henry Wilde, membre de la Société royale de Londres, a fait don à l'Académie, le 30 juin 1899, de la somme nécessaire pour fonder un prix annuel de 4000<sup>fr</sup>, qui devra porter le nom de *Prix Wilde*.

Conformément aux prescriptions du donateur, ce prix est décerné chaque année, sans distinction de nationalité, à la personne dont la découverte ou l'Ouvrage sur l'Astronomie, la Physique, la Chimie, la Minéralogie, la Géologie ou la Mécanique expérimentale aura été jugé, par l'Académie, le plus digne de récompense. « La présente donation, écrit M. Wilde dans sa lettre à l'Académie, est faite dans le but de stimuler de nouvelles investigations dans les sciences physico-

chimiques, et dans un sentiment de reconnaissance du donateur envers la science française, tant pure qu'appliquée, pour le profit qu'il en a tiré. »

Un autre ami de notre pays, Pierre de Tchibatchef, qui fut un grand explorateur et dont tous les Ouvrages sont écrits en français, a légué à l'Académie, dont il était Correspondant, la somme de 100 000<sup>fr</sup> pour les intérêts de cette somme être affectés à offrir annuellement une récompense ou une assistance aux naturalistes de toute nationalité qui se seront le plus distingués dans l'exploration du continent asiatique ou îles limitrophes, notamment des régions les moins connues et, en conséquence, à l'exclusion des contrées suivantes : Indes Britanniques, Sibérie proprement dite, Asie Mineure et Syrie, contrées déjà plus ou moins explorées. Les explorations devront avoir pour objet une branche quelconque des Sciences naturelles, physiques ou mathématiques. Seront exclus les travaux ayant rapport aux autres sciences, telles que archéologie, histoire, ethnographie, philologie, etc.

Un physicien anglais, David-Edward Hughes, né en 1831, décédé le 21 janvier 1900, est bien connu par trois inventions : le télégraphe imprimant, le microphone et la balance d'induction. Il nous a légué 4000 livres sterling pour la fondation d'un prix annuel destiné à récompenser une découverte originale dans les Sciences physiques auxquelles il avait consacré sa vie et dû tous ses succès.

C'est encore un étranger, le D<sup>r</sup> Louis-Joseph Jecker, qui nous a permis de récompenser chaque année l'Ouvrage le plus utile à la Chimie organique. La valeur du prix Jecker, qui remonte à 1855, est actuellement de 10 000<sup>fr</sup>.

Un Italien, M. Jérôme Ponti, avait légué toute sa fortune, évaluée à deux millions, conjointement aux trois Académies des Sciences de Paris, de Vienne et de Londres (Société Royale). A la suite d'une étude minutieuse faite par mon cher prédécesseur Joseph Bertrand, l'Académie refusa le legs. Mais M. le chevalier André Ponti, désirant perpé-

tuer le souvenir de son frère, fit donation à l'Académie d'une somme de 60 000 liras, dont les intérêts devaient être employés par l'Académie « selon qu'elle le jugera le plus à propos pour encourager les sciences et aider à leurs progrès ». L'Académie a décidé qu'elle donnerait le prix Jérôme-Ponti, tous les deux ans, sur le Rapport de sa Commission administrative, à l'auteur d'un travail scientifique dont la continuation ou le développement seront jugés importants pour la Science.

Le D<sup>r</sup> Georges Parkin, membre du Collège royal des Physiciens d'Édimbourg et du Collège royal des Chirurgiens de Londres, a légué à l'Académie la somme de 1500 livres sterling, dont les arrérages devront être attribués tous les trois ans, comme récompense ou prix, au meilleur travail écrit en français, en allemand ou en italien, sur les effets curatifs du carbone, sous ses diverses formes et plus particulièrement sous la forme gazeuse, dans le choléra, les différentes formes de fièvre et autres maladies, et, en outre, sur les effets de l'action volcanique dans la production de maladies épidémiques et dans celle d'ouragans et de perturbations atmosphériques anormales.

M. le commandeur Joseph-Joachim de Gama Machado léguait également une somme de 20 000<sup>fr</sup>, destinée à publier une seconde édition de sa *Théorie des ressemblances* et à fonder un prix pour récompenser les meilleurs Mémoires sur la coloration de la robe des animaux, y compris l'homme, et sur la semence dans le règne animal.

A la suite d'une transaction, la famille s'étant chargée de la réimpression de la *Théorie des ressemblances*, le legs fut réduit à 10 000<sup>fr</sup>. Le prix est décerné aux meilleurs Mémoires sur les parties colorées du système tégumentaire des animaux ou sur la matière fécondante des êtres animés.

VI.

Les Académiciens et les Étrangers ne sont pas les seuls qui aient songé à nous prendre pour dispensateurs de leurs libéralités.

Il est arrivé plus d'une fois que des femmes à l'esprit élevé, désireuses de perpétuer le souvenir de maris ou de parents regrettés, ont voulu fournir à l'Académie les moyens d'encourager les études auxquelles s'était voué pendant sa vie celui qu'elles avaient perdu.

C'est ainsi que la marquise de Laplace, veuve de l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*, a constitué, en 1836, une rente annuelle de 215<sup>fr</sup> pour la fondation d'un prix, qui consiste dans les *OEuvres complètes de Laplace*, convenablement reliées, et qui est donné tous les ans, par les mains du Président, au premier élève sortant de l'École Polytechnique.

Vous avez vu, tout à l'heure, notre Président se conformer pour la soixante-quinzième fois à cette coutume, que nous tiendrions beaucoup à conserver, alors même qu'elle ne nous serait pas prescrite; car elle est en quelque sorte le symbole des relations étroites qui nous rattachent à l'École Polytechnique.

L'exemple de la marquise de Laplace a trouvé des imitatrices.

M<sup>me</sup> la baronne Damoiseau, veuve de Damoiseau, qui fut membre de notre Section d'Astronomie et du Bureau des Longitudes, nous fit don, par son testament, en 1863, de la somme de 20 000<sup>fr</sup>, dont les arrérages devaient être affectés à récompenser les recherches les plus utiles à l'Astronomie. Désireuse de seconder de la manière la plus complète les intentions de la testatrice, l'Académie a plus d'une fois récompensé des travaux relatifs aux satellites de Jupiter et à la théorie de la Lune : elle se rappelait que ces deux questions, si différentes et si impor-

tantes, ont fait l'objet des recherches persévérantes du baron Damoiseau.

Deux fondations de même nature, le prix Valz et le prix de Pontécoulant, réservées également aux astronomes, dans les mêmes conditions que le prix Lalande, sont dues, la première à M<sup>me</sup> Valz, la veuve de l'astronome distingué, qui a donné à la planète Nemausa le nom de sa ville natale, l'autre à M<sup>me</sup> de Barrère, fille du comte de Pontécoulant, lauréat de l'Institut et ancien élève de l'École Polytechnique.

Cette dernière fondation est d'autant plus méritoire, que de Pontécoulant se trouva toute sa vie en opposition avec Arago, notre illustre Secrétaire perpétuel. De Pontécoulant est l'auteur d'un Ouvrage, *l'Exposition analytique du système du Monde*, qui a donné occasion, d'une manière bien singulière, à l'un des plus beaux travaux de Jacobi. Le grand géomètre allemand n'avait pas, paraît-il, très bon caractère; il était, au plus haut degré, doué de cet esprit critique, qui est quelquefois l'origine de belles découvertes. Ayant lu, dans l'Ouvrage de Pontécoulant, cette affirmation que les seules figures d'équilibre possibles, pour une masse liquide animée d'un mouvement de rotation, sont nécessairement de révolution autour de l'axe de rotation, il se proposa immédiatement de rechercher si cet énoncé, qui n'était accompagné d'aucune preuve, était exact; et il fut ainsi conduit à sa belle découverte de la figure d'équilibre formée d'un ellipsoïde à trois axes inégaux. Ce premier résultat, on le sait, a ouvert les voies à une théorie toute nouvelle des figures d'équilibre qui, dans ces derniers temps, a reçu une ampleur et un développement inattendus, à la suite des recherches géniales de notre confrère Henri Poincaré.

## VII.

Si j'arrêtais ici cette énumération, on pourrait croire que l'Astronomie seule a le don d'inspirer les dévouements féminins. Il n'en est

rien heureusement. Dans les fondations faites à l'Académie, comme dans toutes les œuvres qui réclament des sentiments élevés et un cœur généreux, les femmes ont su, vous allez le voir, se placer au premier rang. Voici, par exemple, comment s'exprime M<sup>lle</sup> Olympe Letellier de Savigny, qui consacra tout son dévouement à consoler les derniers jours de notre confrère, le naturaliste de Savigny, devenu aveugle.

« Voulant, dit-elle, avant toute autre disposition, perpétuer, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, le souvenir d'un martyr de la Science et de l'honneur, je lègue à l'Institut de France (Académie des Sciences, Section de Zoologie) 20 000<sup>fr</sup> au nom de Marie-Jules-César Le Lorgne de Savigny, ancien membre de l'Institut d'Égypte et de l'Institut de France, pour que l'intérêt de cette somme soit employé à aider les jeunes naturalistes voyageurs, qui ne recevront pas de subvention du gouvernement et, s'occupant plus spécialement des animaux sans vertèbres de l'Égypte et de la Syrie, voudraient publier leur Ouvrage et se trouveraient, en quelque sorte, les continuateurs des recherches qui ont été faites par M. Jules-César Savigny et qui n'ont pu être terminées à cause de l'affreuse maladie qui l'a précipité vivant dans la tombe. »

Les plus anciens membres de l'Académie ont pu connaître personnellement le général Poncelet, qui fut un inventeur de premier ordre, aussi bien en Mécanique qu'en Géométrie.

Le 13 avril 1868, M<sup>me</sup> Poncelet écrivait à l'Académie la lettre suivante :

« Les sentiments de respect et d'affection, dont le général Poncelet était animé pour l'Académie, lui avaient inspiré le désir d'être toujours associé à ses travaux. Pendant sa vie, et ses confrères qu'il a tant aimés le savent bien, il n'avait pas cessé un seul instant d'être occupé de la marche des sciences ; vers sa dernière heure, il formait le vœu d'être

encore associé, après sa mort, à leur développement pendant un long avenir. Je remplis ses intentions, en mettant à la disposition de l'Académie une somme annuelle de 2500<sup>fr</sup>, destinée à récompenser l'auteur, français ou étranger, du travail le plus important de Mathématiques pures ou appliquées, publié dans le cours des dix années qui auront précédé le jugement de l'Académie. »

Beaucoup d'entre nous se souviennent de M<sup>me</sup> Poncelet, qui réalisait si noblement la pensée de son mari. Les lauréats du prix Poncelet, et ils sont nombreux à l'Académie, avaient l'habitude de lui rendre visite. Elle s'intéressait à nos travaux et... à nos élections. Elle a dignement couronné son œuvre, en nous donnant les moyens d'offrir aux lauréats un exemplaire des Ouvrages de son mari.

Ces lauréats ont, en général, passé l'âge où il leur serait agréable de venir au Bureau recevoir de la main du Président l'exemplaire qui leur est destiné. Le temps n'est plus d'ailleurs où, suivant l'article du Règlement voté par l'Institut réuni en séance plénière, le Président devait appeler à haute voix, et successivement, chacun des lauréats, leur remettre une médaille et un diplôme, leur donner l'accolade, poser sur leur tête une couronne de laurier et les faire reconduire à une place d'honneur par l'agent de l'Institut.

A côté de M<sup>me</sup> Poncelet, je citerai M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Delesse et M<sup>me</sup> Francœur. Delesse, qui est mort en 1881, était sorti le premier de l'École des Mines en 1839. Ses travaux sur le métamorphisme des roches et ses cartes agronomiques lui avaient valu en 1871 une place dans notre Section de Minéralogie. Voulant perpétuer le souvenir de son mari, M<sup>me</sup> Delesse nous a donné 20000<sup>fr</sup>, pour récompenser les travaux afférents à la Section dont faisait partie notre regretté confrère, qui fut aussi le maître de plusieurs d'entre nous.

M<sup>me</sup> Francœur, en l'honneur de son père, professeur de Géométrie à l'École des Beaux-Arts, a fondé un prix annuel de 1000<sup>fr</sup>, destiné à

récompenser les travaux utiles au progrès des Mathématiques pures ou appliquées. Le lauréat doit être choisi de préférence parmi de jeunes savants, dont la situation n'est pas encore assurée, ou parmi des géomètres, dont la vie, consacrée à la Science, n'aurait pas suffisamment assuré le repos et l'aisance de leur existence.

En 1893, l'Académie a reçu une fondation inspirée par une pensée touchante. M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Isbecque, déplorant son manque d'instruction, nous a laissé 10 000<sup>fr</sup> pour la fondation d'un prix destiné à récompenser un jeune écolier pauvre, de 12 à 16 ans, studieux, soumis à ses maîtres, respectueux envers ses supérieurs, élevé dans des principes moraux.

### VIII.

Parmi les noms dont s'honore notre Compagnie, s'il en est de plus grands et de plus illustres, aucun n'est plus pur, ni plus honorable, que celui de Jean-Dominique Larrey, le chirurgien de la grande armée, celui que nos soldats appelaient la Providence et de qui Napoléon a dit, à Sainte-Hélène, qu'il n'avait jamais connu d'homme plus vertueux. Larrey, qui succéda en 1829 à Pelletan dans notre Section de Médecine et Chirurgie, avait laissé un fils, Félix-Hippolyte, qui fut, en 1859, médecin en chef de nos armées d'Italie et devint à son tour membre de notre Compagnie dans la Section des Académiciens libres. Il avait hérité de toutes les vertus de son père. Après nos désastres de 1870, il recueillit et adopta, en quelque sorte, une héroïne de la guerre, M<sup>lle</sup> Juliette Dodu qui, à peine âgée de 20 ans, avait eu le courage de servir son pays au péril de sa vie. Directrice du Bureau de télégraphe de Pithiviers, elle réussit à intercepter pendant la nuit les dépêches du prince Frédéric-Charles et à les transmettre au commandant de l'armée de la Loire, le général d'Aurelles de Paladines, qu'elle sauva ainsi d'une perte presque certaine ; car il courait le risque d'être enve-

loppé par l'armée allemande, venue de Metz. Condamnée à mort pour cet acte de dévouement à la patrie par le Conseil de guerre de l'armée ennemie, elle fut grâciée, et même félicitée pour son courage, par le prince Frédéric-Charles. Devenue légataire universelle de notre confrère, M<sup>lle</sup> Juliette Dodu a voulu perpétuer la mémoire du père et du fils, en nous donnant les moyens de créer un prix Larrey de 850<sup>fr</sup>, destiné à récompenser un médecin ou un chirurgien des armées de terre ou de mer, pour le meilleur Ouvrage présenté à l'Académie au cours de l'année et traitant un sujet de médecine, de chirurgie ou d'hygiène militaires. En contemplant, dans la cour du Val-de-Grâce, la belle statue, due à David d'Angers, de Dominique Larrey, les élèves de notre première École de santé militaire pourront penser, grâce à M<sup>lle</sup> Dodu, que les descendants du grand chirurgien ne les ont pas oubliés.

## IX.

A côté de tant de noms que je viens de rappeler, combien d'autres sur lesquels j'aurais plaisir à insister ! Le temps me presse et je dois me borner à rappeler les donations :

De M<sup>me</sup> Caméré qui, en souvenir de son mari décédé inspecteur général des Ponts et Chaussées, a fondé un prix biennal de 6000<sup>fr</sup>, destiné à un ingénieur français ayant réalisé un progrès dans l'art de construire ;

De M<sup>lle</sup> Juliette de Reinach qui, désirant perpétuer la mémoire de parents chéris, a fondé en 1910, sous le nom de sa mère, née Fanny Emden, un prix biennal de 3000<sup>fr</sup>, pour récompenser les meilleures recherches relatives à l'hypnose, à la suggestion et, en général, aux actions physiologiques qui pourraient être exercées à distance sur l'organisme animal ;

De M<sup>me</sup> Fano qui, en souvenir de son mari, oculiste des plus distingués, a donné une somme de 70000<sup>fr</sup> (dont l'Académie ne possède

encore que la nue-propiété), destinée à fonder un prix pour les travaux d'ophtalmologie ;

De M<sup>me</sup> Jules Mahyer, qui nous a légué 629<sup>fr</sup> de rente pour la fondation d'un prix, sans autres conditions ;

De M<sup>me</sup> Gustave Roux qui, désireuse d'attacher à une bonne action le souvenir de son mari, nous a associés à sa généreuse pensée et a créé un prix annuel de 1000<sup>fr</sup>, destiné à aider un jeune savant français ou étranger ;

De M<sup>lle</sup> Anna Foehr qui, après avoir consacré toute sa vie au D<sup>r</sup> Bellion, a voulu, sur ses indications, fonder le prix Bellion pour encourager et récompenser les découvertes profitables à la santé de l'homme et à l'amélioration de l'espèce humaine ;

D'une Alsacienne, M<sup>me</sup> Kastner, née Léonie Boursault, décédée à Kehl, qui a légué 55 000<sup>fr</sup> pour un prix à décerner successivement par l'Académie française, l'Académie des Beaux-Arts et l'Académie des Sciences ;

De M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Guérineau, née Delalande, qui, sans doute en mémoire de son père, explorateur du plus haut mérite, nous a donné 10 000<sup>fr</sup> pour un prix biennal à décerner au voyageur ou au savant français qui, l'un ou l'autre, auront rendu le plus de services à la France ou à la Science ;

D'une Américaine, M<sup>me</sup> Joséphine Hall Bishop qui, pour rappeler également le souvenir de son père, notre regretté correspondant James Hall, a voulu fonder un prix quinquennal de Géologie.

Cette longue énumération montre bien que l'Académie a su mériter la confiance et la sympathie des femmes. Je la compléterai en parlant du prix Pierre Guzman qui se présente dans des conditions spéciales.

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Guzman a légué à l'Académie des Sciences 100 000<sup>fr</sup> pour la fondation d'un prix qui portera, en souvenir de son fils, le nom de *Prix Pierre-Guzman* et sera décerné à celui qui aura trouvé le moyen de communiquer avec un astre. « Je veux dire, ajoute la testatrice, qui

a l'esprit précis, faire un signe à cet astre et recevoir réponse à ce signe ; j'exclus la planète Mars, qui paraît suffisamment connue ».

Prévoyant que le prix ne serait pas décerné de sitôt, la fondatrice a voulu que, jusqu'à ce que le prix fût gagné, les intérêts cumulés pendant 5 années fussent employés à former un prix, portant aussi le nom de son fils, qui sera décerné à un savant, français ou étranger, auquel on devra un progrès important en Astronomie.

Messieurs, c'est cette disposition additionnelle qui a déterminé l'assentiment immédiat de l'Académie, assurée ainsi de pouvoir employer dès le début, et d'une manière utile, les revenus du legs. Mais, alors même que cette disposition, qui nous couvre au regard des profanes, n'aurait pas existé, je me demande, sans vouloir d'ailleurs engager mes confrères, pourquoi la donation aurait été refusée. Quelles merveilles la Science n'a-t-elle pas réalisées au cours du siècle qui vient de finir : le téléphone, le phonographe, la télégraphie ordinaire, la télégraphie sans fil, les rayons X, le radium, la conquête de l'air, etc. Quelqu'un qui les eût prédites, il y a seulement un siècle, en 1811, aurait passé pour un insensé. Gardons-nous donc de condamner *a priori* des rêves comme celui de communiquer avec les astres. La Physique et la Chimie, déjouant les prédictions d'Auguste Comte, ont commencé à nous éclairer sur la nature et la composition des corps célestes. Qui peut dire où elles s'arrêteront ?

## X.

Revenons à nos fondations. Celles que nous avons encore à signaler sont assez nombreuses pour qu'il soit utile d'y établir un ordre, une classification, comme en Histoire naturelle. C'est ce que nous allons essayer de faire.

Plus d'une fois, les Comités chargés de rendre hommage à quelque

savant illustre ont attribué à l'Académie, en vue d'une fondation, les reliquats des souscriptions qu'ils avaient recueillies.

C'est ainsi que l'Académie a pu fonder en 1839 le prix Cuvier, destiné à récompenser l'Ouvrage le plus remarquable sur l'étude des ossements fossiles, l'anatomie comparée ou la zoologie.

C'est ainsi qu'elle décerne, dans les cas exceptionnels, les médailles Arago et Lavoisier; qu'elle attribue chaque année, aux lauréats de prix de Chimie, des médailles Berthelot, auxquelles vient s'ajouter tous les deux ans un prix de 500<sup>fr</sup>, provenant du don fait par Berthelot d'une somme de 4500<sup>fr</sup>.

## XI.

Parmi les autres fondations, quelques-unes émanent de correspondants de l'Académie, par exemple, celle qui est due au lieutenant-colonel Boileau, professeur de Mécanique à l'École de Metz, auteur d'un *Traité de la nature des eaux courantes* et celle qui est due à Gustave-Adolphe Hirn, un des créateurs de la Thermodynamique.

D'autres nous viennent de personnes qui ont consacré leur vie à l'étude des sciences ou à leurs applications.

C'est ainsi que le baron Bigot de Morogues, pair de France en 1835, géologue, minéralogiste et agriculteur, nous a donné les moyens de récompenser par un prix décennal l'Ouvrage qui aura fait faire le plus grand progrès à l'agriculture;

Que M. Jean-Robert Bréant, ancien Directeur des Essais des Monnaies en France, nous a laissé, par son testament écrit au moment de la terrible épidémie de 1849, un prix de 100000<sup>fr</sup> destiné à celui qui aura trouvé les moyens de guérir le choléra asiatique, ou qui aura trouvé les causes de ce terrible fléau;

Que M. Joseph-Athanase Barbier, ancien chirurgien en chef de l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce, créé baron en 1824, en récompense des

progrès qu'il avait réalisés dans la chirurgie militaire et du dévouement admirable avec lequel il avait soigné les blessés de la campagne de France, amis et ennemis, a fondé un prix annuel destiné à celui qui fera une découverte précieuse pour la science chirurgicale, médicale, pharmaceutique et dans la Botanique relative à l'art de guérir ;

Que M. Louis Berthé, pharmacien, nous a légué 625<sup>fr</sup> de rente pour faciliter les débuts d'un homme de valeur ;

Que M. Auguste-Henri Cornut de Lafontaine de Coincy a légué 30000<sup>fr</sup> à l'Académie, à la charge par elle de fonder un prix annuel pour récompenser un Ouvrage de Phanérogamie, écrit en latin ou en français ;

Que par contre M. H.-J. Desmazières, un des bienfaiteurs de la ville de Lille et du Muséum, a fondé un prix de 1600<sup>fr</sup> destiné au meilleur travail sur tout ou partie de la Cryptogamie ;

Que M. Danton, ingénieur civil, a légué la somme de 10000<sup>fr</sup> pour récompenser les travaux relatifs aux phénomènes radiants ;

Que M. Benoit Fourneyron, également ingénieur civil, a donné 500<sup>fr</sup> de rente pour être employés, tous les deux ans, à un prix de Mécanique appliquée ;

Que M. Fontannes, paléontologiste, bien connu par un Ouvrage de premier ordre, la description géologique du bassin du Rhône, lauréat de notre grand prix des Sciences physiques, a témoigné sa reconnaissance à l'Académie en lui léguant la somme de 20000<sup>fr</sup> destinée à fonder un prix triennal de Paléontologie ;

Que M. J.-Henry Giffard, ingénieur et aéronaute français, inventeur de l'injecteur automoteur, nous a laissé une somme de 50000<sup>fr</sup> dont les arrérages sont employés à distribuer des secours ;

Que M. le D<sup>r</sup> Godard, plusieurs fois lauréat de l'Académie, lui a légué, dans son testament fait à Jérusalem, une rente de 1000<sup>fr</sup> pour un prix annuel destiné à récompenser le meilleur travail sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires ;

Que la Société anonyme des aciéries de Longwy et la Société anonyme métallurgique de Gorcy se sont unies pour fonder un prix biennal de 1000<sup>fr</sup> auquel a été donné le nom de *Prix Joseph-Labbé*, en souvenir du fondateur de ces deux établissements, et qui est destiné à récompenser les *travaux géologiques* ou des recherches ayant efficacement contribué à mettre en valeur les richesses minières de la France, de ses colonies et de ses protectorats ;

Que le D<sup>r</sup> Martin Damourette a légué un prix de 20 000<sup>fr</sup> pour fonder un prix biennal de Physiologie thérapeutique ;

Que le D<sup>r</sup> Mège a légué 10 000<sup>fr</sup> pour favoriser des recherches relatives à l'histoire de la Médecine ;

Que M. le D<sup>r</sup> Pourat a laissé la somme nécessaire pour créer un prix annuel de 1000<sup>fr</sup> destiné à récompenser les recherches de Physiologie ;

Que M. Philipeaux, un des amis et des collaborateurs de Vulpian, plusieurs fois couronné par l'Académie, lui témoignait sa reconnaissance en fondant, lui aussi, un prix annuel de Physiologie expérimentale d'une valeur de 890<sup>fr</sup> ;

Que Gaston Planté, bien connu par de remarquables travaux sur l'électricité et par l'invention des accumulateurs, a légué la somme nécessaire pour fonder un prix biennal de 3000<sup>fr</sup>, destiné à récompenser l'auteur français d'un travail important dans le domaine de l'électricité ;

Que les héritiers de Victor Raulin, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux, ont fait don à l'Académie de 1500<sup>fr</sup> de rente dans le but de faciliter la publication de travaux relatifs à la Géologie, à la Minéralogie, à la Physique du globe ;

Que le D<sup>r</sup> Saintour a légué à l'Académie des Sciences, comme aux autres Académies, la somme nécessaire pour fonder un prix annuel dont la valeur actuelle est de 3000<sup>fr</sup> ;

Que M. Thore, propriétaire à Dax, a fondé, en l'honneur de son

père, médecin et botaniste, un prix de 200<sup>fr</sup> à décerner alternativement à des travaux sur les Cryptogames, et à des recherches sur les mœurs et l'anatomie d'un insecte ;

Que M. Félix Rivot, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, imitant l'exemple de la marquise de Laplace, a légué à l'Académie, pour honorer la mémoire de son frère L.-E. Rivot, professeur à l'École des Mines, auteur du *Traité de Docimasie* et sorti le premier en 1842 de l'École Polytechnique, une rente de 2500<sup>fr</sup> à partager chaque année entre les quatre élèves de cette École sortis avec les n<sup>os</sup> 1 et 2 dans le corps des Mines et dans celui des Ponts et Chaussées.

Je ne saurais oublier ici le legs d'une rente de 2500<sup>fr</sup> fait par M. Franck-Bernard-Simon Chaussier, pour fonder un prix de Médecine de 10000<sup>fr</sup> à décerner tous les quatre ans.

C'était un des fils de notre confrère François Chaussier, qui fut, sous le premier Empire, médecin de l'École Polytechnique, et au sujet duquel Joseph Bertrand raconte une amusante anecdote : Michel Chasles, ce grand géomètre et ce galant homme que nous avons connu, aimait à recevoir ses confrères à sa table, où il leur offrait les vins les plus délicats et les plus fins ; et cependant il n'a jamais bu que de l'eau. Son père, le conduisant à l'École Polytechnique, où il avait été reçu en 1814, voulut assister à la visite médicale et pria le D<sup>r</sup> Chaussier d'engager son fils à boire du vin. — Pourquoi, répondit le célèbre docteur ? Votre fils ne boit pas de vin ; un cheval non plus, et il ne s'en porte pas plus mal.

## XII.

Parmi toutes ces fondations, il faut distinguer particulièrement celle du D<sup>r</sup> Louis La Caze, celui-là même qui a fait à notre Musée du Louvre un don royal. Il a légué à l'Académie des Sciences les sommes nécessaires pour permettre la fondation de trois prix bien-

naux de 10 000<sup>fr</sup> : l'un pour la Physique, l'autre pour la Chimie, le troisième pour la Physiologie. « Je provoque, dit-il dans son testament, par la fondation assez importante de ces trois prix, en Europe et peut-être ailleurs, une série continue de recherches sur les Sciences naturelles, qui sont la base la moins équivoque du savoir humain ; et en même temps je pense que le jugement et la distribution de ces trois prix par l'Académie des Sciences sera un titre de plus au respect et à l'estime dont elle jouit dans le monde entier. Si ces prix ne sont pas obtenus par des Français, du moins ils seront distribués par des Français et par le premier corps savant de France. »

### XIII.

Les dons que nous venons d'énumérer nous ont été faits par des hommes qui, à des degrés divers, avaient pris part à la recherche scientifique.

D'autres, non moins nombreux, sont dus à ceux qui ne s'intéressaient guère à nos études que pour en avoir reconnu la valeur, en avoir apprécié les résultats.

Dès 1817, c'est M. Alhumbert, ministre du culte catholique, qui lègue 300<sup>fr</sup> de rente sur l'État pour encourager le progrès des Sciences et des Arts. Le legs avait été fait à l'Académie des Sciences et Arts de Paris. Il a été interprété en ce sens qu'il devait être partagé entre les deux Académies des Sciences et des Beaux-Arts.

En 1835, M. Charles-Laurent Bordin, ancien notaire, lègue à l'Institut 15 000<sup>fr</sup> de rente qui doivent être répartis également entre les cinq Académies. Les revenus devront être distribués en prix. Les sujets mis au concours auront toujours pour but l'intérêt public, le bien de l'humanité, le progrès de la Science et l'honneur national. M. Bordin fut

aussi bienfaiteur de la Chambre des Notaires et fondateur d'une chaire de Notariat.

En 1859, M. Jean-Baptiste Plumey, propriétaire, lègue à l'Académie 25 actions de la Banque de France, pour les revenus être attribués au perfectionnement des machines à vapeur, ou à toute autre invention qui, au jugement de l'Académie, aura le plus contribué aux progrès de la navigation à vapeur.

En 1867, M. F.-J. de la Fons Mélicocq, propriétaire à Raismes, laisse 300<sup>fr</sup> de rente pour la fondation d'un prix triennal, destiné au meilleur Ouvrage de Botanique sur le Nord de la France.

En 1869, M. Jean-Louis Gegner, employé au Ministère des Finances, lègue une rente de 4000<sup>fr</sup>, destinée à soutenir un savant pauvre qui se sera signalé par des travaux sérieux et qui, dès lors, pourra continuer plus fructueusement ses recherches en faveur du progrès des sciences positives.

En 1874, M. Abraham-Richard Dugate fonde un prix quinquennal de 2500<sup>fr</sup> destiné à l'auteur du meilleur Ouvrage sur les signes diagnostics de la mort et sur le moyen de prévenir les inhumations précipitées.

En 1875, M. Petit d'Ormoy, propriétaire à Marolles en Hurepoix, institue l'Académie sa légataire universelle; et les revenus provenant de cette succession permettent à l'Académie de créer deux prix biennaux de 10000<sup>fr</sup>, destinés respectivement à récompenser les travaux de Mathématiques pures et d'Histoire naturelle, trop négligés par les donateurs.

En 1895, M. Jean-Charles-François Fresgot, receveur de rentes, institue l'Académie des Sciences sa légataire universelle, sans lui imposer aucune condition.

En 1891, M. Charles-François-Emile Hébert lègue à l'Académie des Sciences une rente de 1000<sup>fr</sup>, pour récompenser l'auteur du meilleur Traité ou de la plus utile découverte relative à la vulgarisation et à l'emploi pratique de l'électricité.

En 1896, M. Louis-François Binoux, propriétaire à Milly (Seine-et-Oise), un philanthrope qui impose à la vente de ses propriétés des conditions très douces et très avantageuses ... pour les acquéreurs, nous institue ses légataires universels, sous la condition de fonder avec les revenus un ou plusieurs prix. L'Académie profite de la latitude qui lui est laissée pour encourager à la fois les explorateurs et les historiens de la Science. Le prix Binoux consacré à l'Histoire des Sciences est un de ceux qui réunissent le plus de concurrents et l'on doit s'en féliciter. Une nation qui veut vivre se doit à elle-même de faire valoir les titres qu'elle a acquis, et les résultats qu'elle a obtenus, dans toutes les recherches qui ont en vue le progrès de la civilisation.

En 1899, M. Paul-Frédéric Hély d'Oissel a légué à l'Académie des Sciences une somme de 35 000<sup>fr</sup> sous les conditions suivantes : « Le revenu sera divisé en deux parts égales : l'une sera à la disposition de l'Académie et employée dans le but de favoriser le progrès des Sciences, mais sans pouvoir profiter à un membre de l'Académie ; l'autre moitié sera capitalisée et placée à nouveau, de manière à augmenter constamment le revenu de cette fondation, qui devra, tous les ans, être partagé en deux portions égales, dont l'une sera capitalisée de nouveau. »

En 1902, M. Pierson Perrin, propriétaire à Mirecourt (Vosges), avait légué à l'Académie française une somme de 100 000<sup>fr</sup> pour le revenu de cette somme être distribué tous les deux ans au Français qui aura fait la plus belle découverte physique, telle, par exemple, que la direction des ballons.

Par décret du 24 juillet 1902, l'Académie française a été autorisée à refuser ce legs ; par le même décret, l'Académie des Sciences a été autorisée à l'accepter.

En 1903, M. Pierre-Charles Theurlot, célibataire rentier, a légué à l'Académie des Sciences une somme de 50 000<sup>fr</sup> dont le revenu capitalisé sera attribué, au bout d'une période qui ne pourra jamais être moindre de 25 ans, à celui des constructeurs d'instruments de précision

qui aura rendu à la Science et aux savants les plus grands services par l'ingéniosité de ses inventions, par la rigoureuse perfection de tous les instruments sortant de ses ateliers, etc.

En 1855, M. le baron de Trémont, ancien préfet, qui a été bienfaiteur également des Facultés, a légué à l'Académie 1000<sup>fr</sup> de rente pour aider dans ses travaux tout savant, ingénieur, artiste ou mécanicien, auquel une assistance sera nécessaire pour atteindre un but utile et glorieux pour la France. Toute latitude est laissée à l'Académie pour la durée de cette aide.

En 1906, M. Irénée Longchamp, rentier à Pontarlier (Doubs), a laissé à l'Académie 4000<sup>fr</sup> de rente pour la fondation d'un prix annuel visant à la fois les maladies de l'homme, des animaux et des plantes, au point de vue spécial de l'introduction des substances minérales en excès comme cause de ces maladies.

Enfin, en 1908, M. Argut (Louis-Pierre-Jules) a légué, conjointement à l'Académie des Sciences et à l'Académie de Médecine, une somme de 40000<sup>fr</sup>, que les deux Compagnies se sont partagée par parties égales, dans le but de créer un prix destiné à récompenser le savant « qui aura fait une découverte guérissant une maladie ne pouvant jusqu'alors être traitée que par la chirurgie et agrandissant ainsi le domaine de la médecine ».

#### XIV.

Parmi toutes ces fondations, nous devons une mention spéciale à celle de M. Victor-Eugène Leconte, rentier, qui, en instituant, par ses testaments, dont le dernier remonte à 1887, l'Académie sa légataire universelle, lui a permis de fonder un prix triennal, ne pouvant être divisé et destiné à récompenser, soit les auteurs de découvertes nouvelles et capitales en Mathématiques, Physique, Chimie, Histoire natu-

relle, Sciences médicales, soit les auteurs d'applications nouvelles de ces Sciences, applications qui devront donner des résultats de beaucoup supérieurs à ceux obtenus jusque-là. Malgré les créations récentes des prix Nobel, du prix Osiris, le prix Leconte, dont la valeur est de 50 000<sup>fr</sup> et dont l'Académie tient essentiellement à maintenir le niveau, est une des plus belles récompenses que les savants puissent ambitionner.

## XV

Me voici bientôt au bout de la tâche que j'ai entreprise et, cependant, j'ai laissé de côté les deux prix que nous devons à la libéralité de l'État, ceux que l'Académie décerne à tour de rôle, comme les prix Jean Reynaud et Estrade Delcros ; ceux enfin, tels que le prix Osiris, au jugement desquels nous participons avec nos confrères des autres Académies. Je ne vous ai rien dit surtout de celui qui, il y a plus d'un siècle, a donné le premier l'exemple et demeure aujourd'hui encore notre principal donateur. Je veux parler du baron Auger de Montyon, qui fut aussi le bienfaiteur de l'Académie française et de l'Assistance publique de Paris. Le 19 mars 1906, quand des travaux furent faits à l'église Saint-Julien-le-Pauvre, votre secrétaire perpétuel fut appelé, avec Gaston Boissier, à constater dans la nef de gauche de l'église la présence des restes de notre donateur, et il s'acquitta avec empressement de ce pieux devoir.

Tout a été dit sur le baron de Montyon. Il ne se passe pas d'année sans que nos confrères de l'Académie française ne prononcent son éloge. Il nous suffira, pour lui rendre l'hommage qui l'aurait le plus touché, de rappeler les fondations qu'il nous a confiées.

Dès 1780, M. de Montyon faisait à l'ancienne Académie un don de 12 000 livres dont les intérêts devaient être employés en encouragements, frais d'expériences, prix pour quelque invention *dont il puisse*

*résulter un bien pour la Société.* D'autres fondations, faites en 1782 et 1783 auprès de notre Compagnie, inspirées uniquement, comme la première, par le souci du bien public, disparurent en 1793. Sans se laisser décourager, M. de Montyon reprenait son œuvre au début de la Restauration. On lui doit la création d'un prix de Statistique en 1817, d'un prix de Physiologie expérimentale en 1818, d'un prix de Mécanique en 1819. Enfin en 1821, l'Académie recevait communication du testament par lequel il léguait la plus grande partie de sa fortune, par parts égales, à l'Académie française, à l'Académie des Sciences et à chacun des hospices du département de Paris.

Grâce à ce don magnifique, fait à une époque où l'Académie n'avait guère d'autres ressources que celles que lui fournissait l'État, nous avons pu créer trois prix et trois mentions honorables de Médecine et de Chirurgie, un prix et une mention honorable, dits des *Arts insalubres*, destinés à récompenser celui qui aura trouvé les moyens de rendre un art mécanique moins malsain. Ainsi, parmi les récompenses que nous distribuons chaque année, onze au moins sont dues à M. de Montyon. Et elles sont d'un caractère tel qu'il semble que le donateur se soit souvenu des paroles prononcées par Condorcet à l'Assemblée Nationale, le 12 juin 1790 :

« Depuis son institution, l'Académie a toujours saisi et même recherché les occasions d'employer pour le bien des hommes les connaissances acquises par la méditation ou l'étude de la nature.

» L'Académie s'est toujours plus honorée d'un préjugé détruit, d'un établissement public perfectionné, d'un procédé économique ou salutaire introduit dans les arts, que d'une découverte difficile ou brillante. »

XVI.

La longue énumération qui précède met en évidence un fait dont il faut se réjouir. L'Académie a aujourd'hui à sa disposition des moyens de récompense variés. S'il y a des lacunes, et il y en a, dans la liste de nos prix, les donateurs nous permettront sans doute de les combler et continueront, nous l'espérons, à nous témoigner une confiance, qui nous paraît justifiée par le soin scrupuleux que met l'Académie à seconder et à respecter leurs intentions. Mais, à côté de cette mission de récompense que l'Académie remplit de son mieux et qui maintient à un niveau si élevé le titre, dont on se pare volontiers, de lauréat de l'Académie des Sciences, n'est-il pas d'autres parties de sa tâche dans lesquelles notre Compagnie pourrait être grandement aidée par ses bienfaiteurs ?

Pour répondre à cette question, nous présenterons quelques remarques sur le rôle qu'ont joué autrefois les Académies, sur celui qu'elles sont appelées à jouer aujourd'hui.

Si l'on excepte l'Académie des Jeux floraux, qui remonte au moyen âge, on peut dire que les Académies modernes ont commencé à naître en Italie, à l'époque de la Renaissance. Vers le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, le chancelier François Bacon nous a laissé, dans sa *Nouvelle Atlantide*, la description d'un curieux établissement, qu'il nommait le *Collège de l'œuvre des six jours* ou la *Maison de Salomon*. L'institution imaginée par Bacon devait embrasser à la fois l'investigation théorique sous toutes ses formes, l'enseignement, les missions à l'étranger, les applications scientifiques de tout ordre et de toute nature. Ce rêve, car c'en était un, n'a jamais été réalisé ; mais il semble que les idées de Bacon ont eu une réelle influence sur l'organisation donnée aux premières Académies : à la nôtre, à l'Institut de Bologne, à l'Académie de Berlin. Pour ne parler que de notre Compagnie, on sait que Colbert,

son véritable fondateur, lui avait tracé un plan de travaux qui en faisait, en quelque sorte, une Académie universelle. Les membres de la Compagnie devaient travailler en commun, résoudre ensemble des problèmes de mathématiques, faire des expériences, préparer des Traités sur les diverses branches de la Science, sans qu'aucun d'eux eût le droit de signer de recherche particulière.

Cette organisation n'eut pas, on le concevra sans peine, de bons résultats. Rien n'est plus funeste que les entraves mises à la liberté du savant. La recherche doit être libre, et l'esprit doit pouvoir souffler où il veut. C'est ce que les faits ne tardèrent pas à mettre en évidence. « Vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, nous dit Fontenelle, l'Académie était tombée dans une sorte de langueur dont elle ne pouvait sortir que par une réorganisation. » Cette réorganisation nécessaire fut accomplie au commencement de 1699 par le chancelier de Pontchartrain et par son neveu l'abbé Bignon.

Malgré quelques restrictions, qui devaient disparaître avec le temps, le nouveau Règlement était établi sur des bases plus larges, plus conformes aux conditions nécessaires de la recherche scientifique. Je n'ai pas besoin de rappeler tous les résultats qu'il a produits : la détermination de la forme de la Terre, la création de la Géographie mathématique, la Carte des Cassini, la nomenclature chimique, les immenses progrès de l'Histoire naturelle dans toutes ses branches, la *Description des Arts et Métiers*, etc., etc. L'ancienne Académie des Sciences est peut-être le plus parfait modèle de ces institutions qui, nées d'une pensée juste et élevée, ont su dégager et réaliser de la manière la plus complète les vues et les espérances de ses fondateurs.

## XVII.

Avec le temps, il est vrai, la Science a étendu dans des proportions extraordinaires le champ déjà si vaste de son action. Les Académies,

les Universités même, les grands Établissements scientifiques ne lui suffisent plus. Elle a trouvé sa place, justifiée par les services qu'elle rend, dans les usines et dans les fermes, dans les laboratoires de toute nature créés par les grandes Compagnies et par les Services publics, dans la demeure du riche et dans la chaumière du paysan. Dans leur ardeur juvénile, nos Universités, qui rendent tant de services au pays, s'efforcent d'embrasser tout son domaine. Il faut cependant prévoir, sous peine de commettre des fautes graves, qu'une évolution nécessaire, une division du travail, séparera dans l'avenir les établissements où se cultive la haute Science de ceux où l'on étudie ses applications. Cette évolution, qu'il sera sage de préparer, n'atteindra pas les Académies. Leur rôle semble dorénavant fixé, et le champ dans lequel elles auront à se mouvoir demeure encore assez vaste pour contenter les ambitions les plus exigeantes. Elles doivent laisser à d'autres l'enseignement, les œuvres régulières et permanentes. Ce n'est pas à elles qu'il appartiendrait de mettre sur pied, si cela était encore possible, la maison de Salomon; mais c'est à elles que reviennent l'honneur et le devoir de prendre les initiatives que réclame à chaque instant l'état perpétuellement changeant de la Science, de susciter les grandes entreprises dont l'intérêt est général, de signaler au gouvernement les travaux qu'exigent l'intérêt et le bon renom du pays, de l'éclairer, toutes les fois qu'il le désire ou que cela est nécessaire, sur les questions où elles sont particulièrement compétentes. Il leur appartient aussi de découvrir et d'encourager les talents naissants, de s'agréger, quelle que soit leur origine, tous ceux qui se recommandent par leurs travaux et, surtout, ces chercheurs isolés qui, sans être munis de grades et sans appartenir à l'enseignement, ont été portés par un goût naturel vers la recherche scientifique et ne peuvent trouver asile qu'au sein des Académies. Ce sont eux qui créèrent autrefois nos Compagnies, et qui ont été, pendant longtemps, les seuls à entretenir parmi nous le culte de la Science. Descartes, les deux Pascal, Fermat, Mont-

mort, qui furent les précurseurs de notre Académie, Huygens, Lavoisier, Meusnier, Montgolfier, Lagrange, qui en furent la gloire, étaient des volontaires de la Science. Les Académies ne doivent pas l'oublier; elles doivent maintenir la porte ouverte sur ce que j'appellerai *le monde extérieur*.

### XVIII.

Dans cette tâche si variée et si intéressante, notre Compagnie, elle le reconnaît avec plaisir, a toujours été soutenue par l'appui et la bienveillance du Gouvernement. C'est lui qui assure le présent et l'avenir de nos publications. Il nous a donné, sur notre demande, les moyens de diriger et de patronner de grandes entreprises, notamment les deux missions qui ont été envoyées en 1874 et 1882 pour l'observation du paysage de Vénus sur le Soleil, la mission du cap Horn, celle qui est à peine terminée et qui avait pour objet une évaluation nouvelle et plus précise de l'arc du Pérou, déjà mesuré au xviii<sup>e</sup> siècle par les Académiciens. De leur côté, nos donateurs nous fournissent, à l'envi, les moyens de récompenser tous ceux qui se sont distingués dans les différents ordres de recherches afférents à notre Académie et d'encourager, par cela même, tous ceux qui se préparent à les aborder.

### XIX.

Récompenser des travaux, l'Académie s'est toujours montrée disposée à le faire. Elle le fera encore à l'avenir. Mais provoquer, subventionner et encourager des recherches, cela est mieux encore, et sur ce point, nous partageons le sentiment de notre sœur aînée, la Société Royale de Londres, qui publie régulièrement dans son Annuaire la Notice suivante :

« Le Président et le Conseil désirent faire connaître à tous que, tandis qu'ils recevront volontiers des dons devant être appliqués à un objet particulier ou pour le bénéfice d'une discipline particulière indiquée par le donateur, ils considèrent qu'en vue des nécessités variables de la Science, les bienfaits les plus utiles seront ceux qui auront été attribués à la Société Royale en termes généraux pour l'avancement de la connaissance de la nature. »

Mes confrères, j'en suis assuré, seraient disposés à souscrire à une telle formule. Mais, je me hâte de le dire, ils n'auront pas besoin de se l'approprier; si je puis m'exprimer ainsi, leur appel a été entendu d'avance par plusieurs des bienfaiteurs de l'Académie. Au cours de cette longue étude, j'ai déjà cité les noms de quelques-uns d'entre eux, qui nous ont laissé une latitude plus ou moins grande : le maréchal Vaillant, le chevalier Ponti, M. Fresgot, le comte du Moncel. Mais aucun n'a exprimé ses intentions d'une manière aussi précise que M. Godin de Lépinay. Ancien élève de l'École Polytechnique, Adolphe Godin de Lépinay fut un ingénieur de grand mérite, qu'un goût naturel portait vers toutes les grandes entreprises de travaux publics. Son nom se retrouve dans la plupart d'entre elles : Canal de jonction de l'Océan à la Méditerranée, percement du Mont Blanc, Paris port de mer. Mais c'est surtout à l'occasion du percement de l'isthme de Panama qu'il a donné toute sa mesure. Il soutint contre Ferdinand de Lesseps, égaré par de faux renseignements, le projet d'un canal à écluses; et peut-être, si ce projet avait été adopté dès l'abord, le canal de Panama serait-il resté une œuvre entièrement française. M. Godin de Lépinay, mort sans enfants, le 14 janvier 1897, a institué l'Académie des Sciences sa légataire universelle, l'usufruit étant réservé à son frère.

« L'Académie, écrit-il, restera maîtresse de tout le revenu, mais je lui signale l'utilité d'une *Caisse pour alimenter les besoins de la Science*, dont ma succession pourrait faire le premier fonds. »

L'Académie n'est pas encore entrée en possession; mais quand le moment sera venu, elle n'aura aucune peine à donner suite à de si généreuses intentions. Elle saura aussi reporter régulièrement le mérite de ses libéralités sur celui qui lui aura permis de les distribuer.

## XX.

En attendant l'heure, que nous souhaitons aussi éloignée que possible, où nous aurons la libre disposition de ce legs si intéressant, des libéralités de même ordre, inspirées par la même haute pensée, ont permis déjà à l'Académie de faire beaucoup de bien et de fournir les ressources nécessaires à un grand nombre de jeunes savants. Notre confrère, le prince Roland Bonaparte, nous a fait don chaque année, depuis quatre ans, d'une annuité de 25 000<sup>fr</sup> (portée même à 30 000<sup>fr</sup> pour les deux années qui viennent de finir); et il nous a annoncé, il y a quelques jours, son intention de continuer cette annuité pour les cinq années qui vont commencer, en l'élevant à 50 000<sup>fr</sup>; je remplis un devoir très agréable en le remerciant ici de nouveau au nom de tous nos confrères. C'est avec plaisir que nous le voyons témoigner à notre Académie une affection qu'il a trouvée dans les traditions de sa famille.

## XXI.

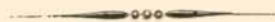
J'ai fini cet exposé que vous seuls, mes chers confrères, n'aurez pas trouvé trop long, puisqu'il avait pour objet d'acquitter une dette de reconnaissance qui nous est commune à tous. Pourtant, bien que j'aie négligé de parler de la fondation si intéressante que M. Debrousse a faite à l'Institut tout entier, que j'aie aussi passé sous silence les libéralités qui ne nous sont pas définitivement acquises, je me reprocherai

de terminer sans vous entretenir du don vraiment exceptionnel que nous devons à M. Auguste-Tranquille Loutreuil. Ce bon Français qui, parti pour la Russie comme simple employé, y avait, à force de travail et de volonté, progressivement acquis une situation industrielle prépondérante, n'avait cessé de faire le bien pendant sa vie. Arrivé au terme de sa carrière, il a voulu laisser la plus grande partie de sa fortune, sous des conditions bien conçues, aux grandes institutions scientifiques de la France : il a donné un million à la Caisse des recherches scientifiques, deux millions et demi aux Universités de France, trois millions et demi à l'Académie des Sciences.

Tous ces dons nous imposent de grands devoirs ; j'ai le ferme espoir que nous saurons les remplir. Aux garanties de compétence que nul ne songe à vous dénier, vous pouvez ajouter, mes chers confrères, toutes celles qui découlent de votre impartialité. Vous venez des quatre points de l'horizon. Notre Académie, à côté de chercheurs tout à fait libres, comprend des représentants des grands établissements : Universités, Collège de France, École Polytechnique, Muséum, École Normale, etc. Affranchis par la diversité de nos origines de tout intérêt particulier, de tout esprit de corps, unis dans une pensée commune de concorde et de dévouement à cette Science qui a été l'objet des études de toute notre vie, nous nous efforcerons d'employer tous les moyens qui sont mis à notre disposition pour justifier la confiance qui nous est témoignée, accroître la réputation de notre Compagnie, et surtout, pour faire honneur de plus en plus à notre cher pays.

En attendant, à tous ceux dont nous venons de rappeler les noms, nous adresserons l'expression de notre profonde gratitude. Ils la méritent d'abord pour le bien qu'ils nous ont permis de faire ; ils la méritent encore pour le grand et noble exemple qu'ils ont donné les premiers. Dans notre pays, si attentif à seconder les généreuses initiatives, cet exemple, il n'en faut pas douter, portera ses fruits et suscitera des imitateurs. S'il est vrai que le progrès continu de la Science, la

complexité de plus en plus grande des problèmes sociaux, comportent, exigent même un développement incessant des recherches, s'il est vrai encore que ces recherches deviennent, chaque jour, à la fois plus difficiles et plus coûteuses, ayons confiance dans l'avenir. La voie lui est largement ouverte par le présent et le passé que nous venons de retracer.



ÉLOGE  
DES  
DONATEURS DE L'ACADÉMIE